

## Une piscine dans notre ville : oui, mais quand ?

Après de multiples interventions, le projet d'une nouvelle piscine avance ; mais il reste encore de nombreuses zones d'ombre.

Le 20 décembre 2023, une délibération concernant la reconstruction de la piscine de Saint Cyr fut ajournée suite à notre intervention. Nous nous étonnions de l'absence de prise en compte de la piscine de Saint-Pierre-des-Corps au regard de sa vétusté.

Le 12 février, le Président de la métropole ajoutait au dernier moment un amendement afin d'inclure les piscines de Saint-Pierre-des-Corps et des Tourettes. Le principe de la reconstruction des trois piscines fut donc voté ce soir-là.

Nous nous sommes félicités de ce vote ; mais deux questions se posent : quand et comment ? Pour rappel, la même délibération avait déjà été prise en 2020 dans laquelle la métropole s'engageait à co-financer la reconstruction de la piscine de Saint Pierre des Corps à hauteur de 50 %.

AGT poursuivra ses interventions afin de lever toutes les zones d'ombre restantes.

Laëtitia ALLYASBGRAN-QUINTARD, Mohamed BENBEDRA, Catherine BONNEAU, Sylvie LENOBLE, Cédric ROSMORDUC, Michel SOULAS.

agauchestoute@gmail.com

Mars 2024

